



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRAL

UNEP/OzL.Pro/ExCom/59/40
23 octobre 2009

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Cinquante-neuvième réunion
Port Ghalib, Égypte, 10 – 14 novembre 2009

PROPOSITION DE PROJET : NIGERIA

Ce document est composé des commentaires et des recommandations du Secrétariat du Fonds concernant la proposition de projet suivante :

L'élimination

- Plan national d'élimination des CFC (septième et huitième tranches) PNUD et ONUDI

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement du Nigeria, le PNUD, en tant qu'agence principale d'exécution, a soumis une demande de financement pour la septième tranche (2008) et la huitième et ultime tranche (2009) du plan national d'élimination des CFC (PNE) d'une somme de 454 200 \$US plus les coûts d'appui de l'agence d'une somme de 36 518 \$US qui sera examiné lors de la 59^e réunion du Comité exécutif. La huitième tranche est la tranche finale du plan. Tous les fonds ont été décaissés dans les tranches précédentes pour l'ONUDI, agence de co-exécutrice. La demande était accompagnée d'un rapport périodique sur la mise en œuvre du PNE pour les périodes de 2006-2007, 2007-2008 et 2009, du plan de mise en œuvre pour 2009-2010, d'un rapport de vérification pour les années 2007 et 2008 et des tableaux d'entente pluriannuelle.

Renseignements généraux

2. Le PNE du Nigéria pour l'élimination complète de la consommation de CFC au pays d'ici le 31 décembre 2009 a été approuvé par le Comité Exécutif lors de la 38^e réunion. Le Comité Exécutif a approuvé en principe le financement total de 13 130 786 \$US plus les coûts d'appui de l'agence pour la somme de 1 194 381 \$US. Lors de la même réunion, le Comité exécutif a approuvé une somme de 5 013 929 \$US plus les coûts d'appui de l'agence d'une somme de 449 318 \$US pour le PNUD et de 682 386 \$US plus les coûts d'appui de l'agence d'une somme de 82 521 \$US pour l'ONUDI pour la mise en œuvre du première tranche du PNE.

3. Le PNUD avait initialement soumis une demande pour les sixième, septième et huitième tranches lors de la 57^e réunion du Comité exécutif, mais seule la sixième tranche a été approuvée. À ce moment-là, le PNUD n'a pas fourni de vérification de la consommation en 2007; une vérification pour les années 2005 et 2006 avait été soumise en 2008 lors de la 54^e réunion et l'Entente entre le gouvernement du Nigeria et le Comité exécutif semblait avoir besoin d'être clarifiée. Le Comité exécutif, dans la décision 57/29, a précisé que la vérification de la consommation avait été fournie dans le cadre d'une demande pour chaque seconde tranche en vertu de l'Entente entre le gouvernement du Nigeria et le Comité exécutif approuvée lors de la 38^e réunion.

Rapports périodiques 2006-2007, 2007-2008 et 2009

4. Le rapport périodique soumis lors de la 57^e réunion couvrait la période de septembre 2006 à décembre 2008. Le rapport périodique actuel comprenait la même période et des activités supplémentaires mises en œuvre en 2009. L'ONUDI, qui est chargée des secteurs de fabrication d'aérosols et d'appareils de réfrigération, a terminé ses activités en vertu du PNE.

5. Dans le secteur de la mousse, trois phases de mise en œuvre du projet étaient prévues. Les phases I et II sont maintenant terminées et 95 appareils à fabriquer des boîtes de mousse ont été achetés, livrés et installés; la formation a également été offerte. Quinze appareils à fabriquer des boîtes de mousse avaient été achetés en décembre 2008 dans le cadre de l'équipement de la phase III, ils ont été livrés en 2009 et sont en voie d'être dédouanés.

6. Le rapport indique une augmentation constante du prix du CFC-12. Le premier ensemble d'équipement de réfrigération a été acheté en 2006 et les appareils ont été répartis dans 30 centres de formation en juin 2008. Un second ensemble a été acheté en 2007, est arrivé au pays en 2008 et les appareils sont actuellement distribués à environ 70 associations de techniciens. Des ateliers de formation pour les formateurs relativement aux bonnes pratiques dans le domaine de la réfrigération avaient été organisés pour 60 formateurs en 2006 et 2007. Les « Bonnes pratiques en matière de gestion des frigorigènes » ont débuté en 2008 et 4 273 techniciens ont été formés. Le programme de formation s'est poursuivi en 2009 et on prévoit former 6 240 techniciens au cours de la période allant du 7 septembre au

17 octobre 2009. Les ateliers de formation pour les formateurs ont été organisés pour les agents des douanes et du National Agency for Food and Drug Administration and Control (NAFDAC) et 67 agents ont été formés en 2006. L'équipement d'identification des réfrigérants a été acheté en 2006 et en 2007. Des ateliers de formation en douanes ont été organisés en 2007 et en 2008 et 577 agents ont été formés. Plus de 500 agents ont été formés en avril-mai 2009. La mise en œuvre d'un programme de mesures incitatives pour l'utilisateur final se poursuit après la tenue d'un atelier pour les intervenants à Lagos en 2008.

7. Le solde non dépensé du financement approuvé est de 929 277 \$US est équivalent à 7 p. cent du financement approuvé jusqu'à maintenant.

Vérification

8. Le rapport de vérification confirme que le Nigeria n'a pas produit de SAO et que par conséquent, la consommation est égale à l'importation. Un système d'autorisation d'importation/d'exportation des SAO a été établi au pays en 1998; il semble fonctionner en continu sur la base de soumettre une demande d'autorisation d'importation uniquement lorsque les SAO sont déjà dans un port du Nigeria. Actuellement, le NAFDAC met en œuvre une procédure d'autorisation qui exige que les importateurs obtiennent un permis. Le rapport compare des données d'importation fournies par le service des douanes, qui utilise un système informatisé de contrôle des importations, avec les données fournies par les importateurs; en réalité, les données des importateurs suggèrent des importations inférieures que les données des douanes, mais les données des douanes ont été jugées comme une source de renseignements plus fiable. Selon les données des douanes, 17,5 tonnes pondérées de CFC-12 ont été importées en 2007 et 16,5 tonnes pondérées de CFC-12 en 2008, ce qui est fondamentalement inférieur à la consommation maximale permise de 507,6 tonnes pondérées en 2007 et de 286,1 tonnes pondérées, respectivement. Ces chiffres sont en harmonie avec les données du programme du pays et de l'Article 7.

Plan de mise en œuvre 2009-2010

9. Un nombre d'activités est prévu pour la fin de 2009 et 2010. De la formation supplémentaire relative aux bonnes pratiques en matière de gestion des réfrigérants sera offerte dans le but de former un total de 2 500 techniciens. 200 agents des douanes supplémentaires seront formés. Le reste de l'équipement pour les entreprises de mousse sera mis en service et le programme de mesures incitatives pour les utilisateurs finaux se poursuivra.

COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

COMMENTAIRES

10. Cette demande couvre les deux dernières tranches du plan national d'élimination de CFC pour le Nigeria. Le plan global a fait l'objet d'une mise en œuvre lente jusqu'aux environs de 2007, il semble maintenant être sur la bonne voie. Selon les rapports reçus, la mise en œuvre semble bien progresser et la réduction de la consommation au Nigeria est très importante.

11. Le rapport de vérification a de nouveau abordé une question qui avait déjà longuement été discutée avec le Nigeria par le passé; à savoir si un système d'autorisation, ne permettant la demande d'autorisation que lorsque les biens étaient déjà au niveau des douanes dans le pays, répondait réellement aux exigences du Protocole de Montréal pour ce qui est d'un tel système. Cependant, vu que toutes les conditions pour l'autorisation d'une tranche de l'entente avaient été remplies, le Secrétariat n'était pas en mesure d'approfondir davantage cette question.

RECOMMANDATION

12. Le Secrétariat recommande que le Comité Exécutif :

- (a) prenne note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la sixième tranche du plan national d'élimination des CFC au Nigeria entre les années 2006 et 2009;
- (b) prenne note du rapport de vérification de CFC pour 2007 et 2008; et
- (c) approuve le plan annuel de mise en œuvre pour 2010.

13. Le Secrétariat recommande également l'approbation générale des septième et huitième tranches du plan national d'élimination des CFC du Nigeria avec les coûts d'appui qui s'y rattachent au niveau de financement illustré dans le tableau ci-dessous avec l'entente que le PNUD soumettra un rapport périodique sur la de mise en œuvre annuelle 2010 et un rapport de vérification sur la consommation de CFC pour 2009 lors de la 62^e réunion du Comité exécutif :

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coût d'appui (\$US)	Agence d'exécution
(a)	Plan national d'élimination des CFC (septième tranche)	341 200	113 000	PNUD
(b)	Plan national d'élimination des CFC (huitième tranche)	28 228	8 290	PNUD
